

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 147-SCE-330

concernant le projet de création d'un programme court de deuxième cycle en équité, diversité et inclusion

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 147^e réunion tenue le mardi 7 février 2023 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local F-1029 et en visioconférence.

ATTENDU les besoins actuels du marché du travail en lien avec l'équité, la diversité et l'inclusion;

ATTENDU la volonté de l'UQO d'améliorer son offre de programmes, et ce, en adéquation avec l'évolution des besoins du marché du travail;

ATTENDU les cibles du plan stratégique 2022-2026 de l'UQO et la mission générale de l'UQO d'intégrer l'équité, la diversité et l'inclusion au sein de l'établissement;

ATTENDU le dossier de création du programme court de deuxième cycle en équité, diversité et inclusion;

ATTENDU le protocole d'entente de gestion du programme;

ATTENDU les résolutions d'appui à la création du programme des trois départements impliqués dans l'offre de cours : relations industrielles, sciences sociales et travail social;

ATTENDU les résolutions MRI-2022-11-02-33 du comité de programmes de deuxième cycle en relations industrielles et DRI-04-11-2022-1713 de l'assemblée départementale de relations industrielles approuvant le projet de création du programme court de deuxième cycle en équité, diversité et inclusion;

ATTENDU la résolution DRI-04-11-2022-1714 de l'assemblée départementale de relations industrielles approuvant la création du cours REIXXXX *Fondement et pratiques de l'équité, la diversité et l'inclusion en milieu de travail*;

ATTENDU les éclaircissements fournis par madame Valérie Lederer, professeure au Département de relations industrielles;

ATTENDU les explications de madame Hélène Forget, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Carl Bouchard, appuyée par monsieur Martin Laberge,

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création du programme court de deuxième cycle en équité, diversité et inclusion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 147-SCE-331

concernant le dossier d'évaluation périodique du programme de baccalauréat en travail social (7798)

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 147^e réunion tenue le mardi 7 février 2023 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local F-1029 et en visioconférence.

ATTENDU la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQO;

ATTENDU le calendrier octennal d'évaluation périodique des programmes de l'UQO;

ATTENDU le rapport d'autoévaluation présenté au Bureau d'agrément de l'Association canadienne pour la formation en travail social (ACFTS) en 2019;

ATTENDU les annexes afférentes au rapport d'autoévaluation;

ATTENDU l'avis externe du Bureau d'agrément de l'ACFTS;

ATTENDU le rapport complémentaire au rapport d'autoévaluation produit en 2019;

ATTENDU la résolution UQO-CMITS-31 du conseil de module du travail social concernant l'approbation du rapport d'évaluation du programme de baccalauréat en travail social (7798) de l'UQO;

ATTENDU les éclaircissements fournis par madame Nathalie St-Amour, directrice du Module du travail social;

ATTENDU les explications de madame Hélène Forget, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur David Rivest, appuyée par madame Caroline Longpré,

IL EST RÉSOLU :

DE CONFIRMER que le dossier d'évaluation périodique du programme de baccalauréat en travail social (7798) satisfait aux exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQO;

DE RECOMMANDER à la commission des études de recevoir le dossier d'évaluation périodique du programme de baccalauréat en travail social (7798).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 147-SCE-332

concernant le projet de modification des programmes de premier cycle en sciences infirmières : baccalauréat en sciences infirmières – cheminement DEC-BAC (7455), baccalauréat en sciences infirmières – formation initiale (7456) et certificat en soins infirmiers (4356)

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 147^e réunion tenue le mardi 7 février 2023 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local F-1029 et en visioconférence.

ATTENDU la résolution de la 375^e commission des études tenue le 12 novembre 2020 approuvant le dossier d'évaluation des programmes de premier cycle en sciences infirmières;

ATTENDU le projet de modification des programmes de premier cycle en sciences infirmières : baccalauréat en sciences infirmières – cheminement DEC-BAC (7455), baccalauréat en sciences infirmières – formation initiale (7456) et certificat en soins infirmiers;

ATTENDU les annexes afférentes au projet de modification;

ATTENDU les éclaircissements fournis par madame Louise Bélanger, directrice du Module des sciences infirmières;

ATTENDU les explications de madame Hélène Forget, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Éric Gosselin, appuyée par monsieur Pierre-Paul Morin,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER à la commission des études l'approbation du projet de modification des programmes de premier cycle en sciences infirmières : baccalauréat en sciences infirmières – cheminement DEC-BAC (7455), baccalauréat en sciences infirmières – formation initiale (7456) et certificat en soins infirmiers (4356).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études